



REUNION Comité Directeur COMPTE-RENDU

DATE : **Vendredi 9 mars 2018, à 15h00**

LIEU : **CROS Midi-Pyrénées à Balma (31)**

REUNION Comité Directeur – Présidents de CoDep COMPTE-RENDU

DATE : **Samedi 10 mars 2018, à 9h00**

LIEU : **Maison des Associations à L'Union (31)**

Avertissements !

- 1 - Les sujets traités à ces deux réunions, étant quasi-identiques, font l'objet d'un seul et même compte-rendu.**
- 2 - Certains documents présentés en séance sont diffusés par ailleurs. Ils complètent le présent compte-rendu. Il conviendra donc de se reporter à ces documents, pour « en savoir plus ».**

PARTICIPATION à la réunion du vendredi 9 mars

Membres du CoReg
(par ordre alphabétique)

	Présents	Absents <i>excusés</i>
ARIBAUD Hervé		x
BARRIERE Béatrice	x	
BUCHER Alexis		x
BONIN Jean-Paul	x	
CARENSAC Daniel		x
CASSOU Jean-Jacques	x	
CAZANEUVE Michel		x
CLAMOUSE Jacques		x
CORBIERE Serge		x
DEVEAUX Philippe	x	
FONCUBERTA Patrick	x	
GARCIA Antoine		x
JOLIBERT Jean-Pierre	x	
OURLIAC Joël		x

PARTICIPATION à la réunion du samedi 10 mars

Membres du CoReg
(par ordre alphabétique)

	Présent(e)s	Absents <i>excusés</i>
ARIBAUD Hervé	x	
BARRIERE Béatrice	x	
BUCHER Alexis		x
BONIN Jean-Paul	x	
CARENSAC Daniel	x	
CASSOU Jean-Jacques	x	
CAZANEUVE Michel		x
CLAMOUSE Jacques	x	
CORBIERE Serge	x	
DEVEAUX Philippe	x	
FONCUBERTA Patrick	x	
GARCIA Antoine		x
JOLIBERT Jean-Pierre	x	
OURLIAC Joël	x	

Présidents de CoDep
(par numéro de département croissant)

	Présents	Absents <i>excusés</i>	
CoDep 09 BUCHER Alain	x		
CoDep 11 SEVERAC Bernard		x	remplacé par Hervé Aribaud
CoDep 12 CLAMENS Claude		x	
CoDep 30 CHARTON Ghislaine	x		
CoDep 31 FONTAYNE Michel	x		
CoDep 32 SAINT-MARTIN Lionel	x		
CoDep 34 CLAMOUSE Jacques	x		
CoDep 46 ALZAGA Bernard	x		
CoDep 48 VALADIER Francis		x	
CoDep 65 CASSOU Jean-jacques	x		
CoDep 66 BONIN Jean-Paul	x		
CoDep 81 JACKSON Steve	x		
CoDep 82 BERTELLI Eliane	x		

1 – Informations liminaires du Président.

1.1 – « Toutes à Toulouse » en 2020.

Après « *Toutes à Paris en 2012* » et « *Toutes à Strasbourg en 2016* », la concentration nationale 2020 des féminines devrait avoir lieu à Toulouse, vraisemblablement en juin (date non encore confirmée), en lieu et place de la ville de Lyon qui s'est désistée. La municipalité toulousaine s'est prononcée favorablement pour accueillir la manifestation. Le Comité fédéral doit statuer définitivement très prochainement, et signer la convention de partenariat avec la ville. La prise en charge financière de la manifestation sera assurée par le Siège fédéral. Le CoReg *Occitanie* devra mobiliser 300 bénévoles environ.

1.2 – L'Observatoire du tourisme à vélo

1.2.1 – Rappel sur la lettre de mission de la FFCT.

Le Cabinet Altimax SAS, spécialisé en stratégie, en marketing et identité visuelle des entreprises et des organisations, a été chargé de réaliser une double étude :

- Etude économique sur la pratique du vélo ;
- Etude sur l'image de la FFCT, et sa politique de communication.

1.2.2 – Démarche et méthodologie.

Première étape

Un sondage par questionnaire a été réalisé auprès de dirigeants FFCT (niveau CoReg/CoDep/Clubs), auprès de pratiquants licenciés FFCT et non licenciés FFCT, auprès de la population française. Environ 15000 personnes ont répondu, ce qui correspond à un échantillon significativement représentatif.

Deuxième étape

Trois ateliers régionaux ont été organisés à Paris, à Lyon et à Bordeaux.

Chaque atelier a permis d'échanger sur la perception du cyclotourisme, l'identité et l'image de la Fédération, le point de vue des pratiquants, l'identité et l'image d'autres fédérations et les bases d'une plateforme de marque.

Le CoReg *Occitanie* était représenté au troisième et dernier atelier « bordelais » par Bernard Alazaga et Jean-Jacques Cassou.

Troisième étape

La restitution des travaux des études réalisées sera assurée par la Société Altimax, d'abord auprès du Comité directeur fédéral, puis auprès des présidents de CoReg et de CoDep (réunion parisienne du 21 avril prochain).

1.3 – Le Baromètre « Parlons vélo »

Les résultats nationaux du *Baromètre « Parlons vélo »* ont été publiés. Les résultats par grandes villes et/ou agglomérations sont à paraître.

Ce baromètre est essentiellement centré sur la pratique du vélo en milieu urbain. Ses conclusions sont quelque peu alarmistes. L'opinion et les besoins des cyclistes urbains peuvent parfois apparaître très éloignés de nos préoccupations de cyclotouristes et de notre pratique. Les cyclotouristes ont plus intérêt à aller vers une cohabitation intelligente que vers un rejet des véhicules à moteur. Le président Philippe Deveaux exprime le souhait d'une plus grande mobilisation de nos licenciés sur ce type d'enquête, dont les résultats sont exploités pour l'élaboration des politiques publiques.

1.4 – Le Bulletin fédéral

Le dernier *Bulletin fédéral* figure dans la base documentaire du Site FFCT.

2 – Point de situation des effectifs.

Au niveau de la *Fédération*, la situation des effectifs à début mars fait apparaître une centaine de clubs non ré affiliés et une trajectoire de baisse des effectifs d'environ 5000 licenciés à fin d'année 2018.

Au niveau du *CoReg Occitanie*, les résultats se présentent légèrement mieux : moins 4 clubs et moins 500 adhérents (comparatif à la même période). A la date de rédaction du PV, nous sommes à moins 1 club et moins 380 licenciés.

3 – Point financier ; modifications dans l'attribution du CNDS.

3.1 – Compte de résultats intermédiaires.

En l'absence du trésorier Antoine Garcia, il n'est pas présenté d'éléments précis, mais la situation financière du CoReg reste confortable et en ligne avec le projet de budget voté en assemblée générale.

3.2 – CNDS.

Les inquiétudes vont au CNDS, et elles sont profondes. La dotation globale de la Région *Occitanie* va subir une baisse de l'ordre de 25 à 30%. Par ailleurs, les grands objectifs qui sous tendent la politique publique d'attribution ne concernent qu'à la marge l'activité du cyclotourisme. Le CoReg n'est en effet pas concerné, ni par la professionnalisation du monde sportif, ni par le renforcement de la lutte contre la discrimination, les violences et le harcèlement dans le sport. Seules les actions pouvant relever de la contribution à la politique de santé publique, à l'accès à la pratique pourraient être éligibles, ... en faisant preuve d'imagination et d'habileté dans la présentation des dossiers.

Voir de plus le § 7.4 ci-après.

3.3 – Aides régionales.

Il est rappelé que la Région (Conseil Régional Occitanie) octroie des aides « Petits Clubs » (matériels), subventionne des grandes manifestations, et récompense des résultats de premier plan à des classements nationaux.

3.4 – Dotations fédérales sur certaines actions pour les Codep.

Il est précisé que la FFCT attribue des dotations spécifiques à la réalisation de certaines actions bien ciblées.

3.5 – Archives à Albi.

Il est donné accord au président du CoDep 81 pour régler la dépense correspondant au stockage des archives du CoReg (ex Ligue MP) dans un local, à Albi.

4 – Point sur les travaux des commissions.

4.1 – Féminines (Béatrice Barrière).

Les modalités d'organisation de la *Convergence 2018 vers Carcassonne* sont quasiment « bouclées ». 194 féminines y participeront. Tous les CoDep y seront représentés.

La réunion *élargie* « féminines » prévue le samedi 17 mars est annulée faute d'un nombre suffisant de participantes. Elle sera reprogrammée à l'automne prochain.

4.2 – Jeunes (Serge Corbière).

Point écoles et PAJ

25 écoles fin 2017. 2 non pas renouvelées : Aramon (30) et Saleilles (66), 1 école se met en sommeil, les Albères (66). Soit 22 écoles en activité en 2018. Malgré cela, l'effectif global des jeunes en écoles cyclo et en point accueil jeunes est en légère augmentation par rapport à la même période de 2017.

5 PAJ opérationnels. 2 devraient être officialisés prochainement.

Critérium régional et concours d'éducation routière

Date et lieu : 12 et 13 mai au « Relais des 4 vents » à Revel (31).

Mise à jour du logiciel TAM, séjour déclaré le 06/03/2018 ; reste à faire la demande de subvention « Promotion Loisirs Jeunes ».

6 jeunes en VTT, 3 en Route et 6 Education routière seront sélectionnés par le CoDep organisateur.

Il est demandé par ailleurs, 2 Officiels VTT, 1 Route et 1 CER par organisation.

Appel de bénévoles pour le samedi (manquera 5 à 8 personnes).

Budget du week-end : 8040 €.

Semaine Nationale Européenne des Jeunes 2018 à Aubusson d'Auvergne

1 seule école participerait, avec 10 jeunes + 4 encadrants + 1 bénévole

Budget : 6770 €, soit 415 € par participant.

Trait d'Union 2018

3 ou 4 jeunes de l'école de Montrabé y participeraient.

Concours National d'Education Routière (CNER) 2018

Les 26, 27 et 28 octobre, à Boyarville (sous réserve). La Commission décidera lors de la finale régionale de sa participation ou pas.

Budget prévisionnel

18015 € dont CoReg 46,5% CNDS 25% Fédération 7%, Participants 21,5%

Prochaine réunion commission jeunesse : 20 octobre 2018

4.3 – Formation (Jean-Pierre Jolibert).

Il convient de se reporter utilement au Compte Rendu de la dernière réunion de la Commission Formation qui s'est tenu le 24 février dernier (à réclamer éventuellement à Jean-Pierre Jolibert).

4.4 – Sécurité (Daniel Carensac).

Le plan d'action énoncé lors de la dernière AG est décliné suivant 4 axes de réflexion :

- 1 Développement du réseau de Délégués Santé Sécurité
- 2 Information des professionnels de conduite automobile
- 3 Actions de prévention Santé et Sécurité
- 4 Implication des clubs dans l'évolution des infrastructures

Les actions à engager doivent considérer que nous, cyclistes, sommes à l'origine de 80% des accidents que nous avons subis en 2017. Nous aurons le soutien de Denis Vituel, Délégué national sécurité à la Fédération.

Un médecin occitan pourrait aussi nous apporter des informations/formations pour la bonne Santé du cycliste.

La commission sera composée des délégués sécurité de chaque CoDep et de personnes de bonne volonté sensibles à la cause sécuritaire.

Pour une meilleure efficacité de la communication, chaque club doit se doter d'un délégué ou correspondant sécurité (32% des Clubs n'en avaient pas nommé en Novembre 2017). Au 10, ce chiffre est tombé à 21%.

Une piste est évoquée pour améliorer la prévention des accidents : Il s'agirait de faire remonter une analyse avec la victime et les témoins de chaque accident ou incident avec énonciation de ce qui aurait pu être fait avant pour prévenir l'accident survenu. On pourrait alors retourner des conseils éclairés vers les clubs...

Daniel prendra contact avec les délégués des CoDep dès que quelques actions pourront être engagées sur une base solide.

4.5 – Communication numérique (Jacques Clamouse).

La politique fédérale en matière de communication numérique est brièvement rappelée, en insistant plus particulièrement sur l'intérêt d'opter pour Office 365, ne serait-ce que parce qu'il est préconisé par la FFCT. L'utilisation de cet outil est garante d'homogénéité au sein de la fédération.

Afin d'aider les CoDep et les Clubs à installer les nouvelles « boîtes e-mail ffct.org », une action de formation sera organisée par le webmaster *Occitanie* avec le responsable fédéral (Yves Bigel).

5 – Assemblées générales 2018 et 2019

5.1 – AG 2018

Il est confirmé que l'AG 2018 aura lieu à Albi le dimanche 25 novembre prochain. Elle se déroulera dans les locaux (amphithéâtre, restaurant-cafétéria) de l'Ecole des Mines. La logistique est traitée par Steve Jackson.

La partie statutaire sera réduite autant que faire se peut, pour laisser davantage de temps au débat. Les CoDep seront invités à réfléchir, en amont, sur certains thèmes majeurs.

Les récompenses seront remises avant le déjeuner, et non plus pendant.

5.2 – AG 2019

Il est décidé de prospecter, d'ores et déjà, dans trois lieux différents : à Mazamet (Parc des Expositions), à Revel (salle Nogaro), à Lézignan-Corbières. L'organisation de l'assemblée générale annuelle à l'épicentre de la Région se pérennise.

6 – Tour de table des CoDep.

6.1 – Préoccupations communes.

Certaines sont structurelles :

- Le CNDS (cf § 3.2) ;
- Le renouvellement des dirigeants, au niveau des CoDep et au niveau des Clubs ;
- Le tassement des effectifs ;
- La formation.

Ces préoccupations n'appellent pas ici de commentaires particuliers.

Certaines sont plus conjoncturelles :

- Les nouvelles formules de licence
- La déclaration en préfecture des manifestations (nouveau document Cerfa)

Concernant les nouvelles formules de licence, la réticence de certains à se faire établir le CMNCI conduit à une prise de licence « Balade », avec les effets pervers et risqués que cela engendre. On n'y revient pas ici.

Concernant la déclaration en préfecture des manifestations, les nouvelles dispositions réglementaires sont très explicites et la FFCT a parfaitement « cadré » les modalités d'application. Elles nous démarquent, dans le bon sens, par rapport à d'autres organisateurs (comités des fêtes de village, petits centres sportifs, clubs cyclo d'autres fédérations, ...) qui n'ont pas la chance d'être aussi bien structurés. Ce n'est pas pour autant qu'elles sont bien comprises ou admises par certains de nos organisateurs. A chacun de prendre ses responsabilités quant à l'application ou pas des directives (cotation des parcours, attestation « santé », signature ou pas du Cerfa, ...).

Dans le cas d'une différence d'interprétation, voire de litige, avec les services de l'Etat, la conduite à tenir est la suivante :

- . se déplacer en préfecture (ou sous-préfecture) pour se « mettre au clair », en rencontrant un responsable de « bon » niveau (Chef de Bureau *a minima*). En d'autres termes, ne pas s'en tenir à une réaction par téléphone ou pas SMS de l'employé(e) en charge de l'instruction du dossier,
- . se faire confirmer par écrit les réserves et/ou préconisations de la préfecture,
- . saisir le Siège fédéral et faire intervenir en préfecture le Conseiller technique référent (PELLETIER ROGER <r.pelletier@ffct.org>) auprès de la Directrice technique nationale (Isabelle Gautheron) ;
- . prendre une décision finale (passer outre ou pas en fonction de la nature du point de désaccor) avec l'assentiment du Siège fédéral.

6.2 – Actions spécifiques

Certains CoDep mènent des actions ou ont des préoccupations plus spécifiques. Vous en trouverez une liste non exhaustive, parmi les plus significatives.

CoDep 09

Succession à la présidence du CoDep

CoDep 11

Développement de la formation

CoDep 30

Création d'une base VTT (en cours)

Label « *Territoires* » à Ales

CoDep 31

Développement du Tourisme à vélo (organisation de 3 manifestations spécifiques)

5^{ème} édition « *Psycycllette* »

Sondage sur le cyclotourisme tel que pratiqué en Haute-Garonne

CoDep 32

(ré)Organisation d'un Forum de la Sécurité

Augmentation des « Points Café »

CoDep 34

Développement des relations de proximité avec les clubs

CoDep 46

Succession à la présidence du CoDep

Retard dans les (ré)affiliations

CoDep 65

Mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité (*BasiCompta* développé par le CDOS de la Vienne)

La 3^{ème} édition de la *cyclomontagnarde Ha-Py* est in fine programmée les 22 et 23 juin 2019 (au lieu des 29 et 30 juin, dates initialement prévues), avec un départ-arrivée des cyclos à Argeles-Gazost (en lieu et place de la ville de Lourdes)

CoDep 66

Remobilisation volontariste des présidents de club

CoDep 81

Exportation de la formation à la Mécanique

Action Sécurité « Sport Séniors »

Mobilisation pour la « Fête du vélo »

CoDep 82

Mise en place d'un Site Internet (en entendant la déclinaison du Site fédéral)

Impulsion de la formation des féminines

7 – Questions diverses

7.1 – Opération « Jumelage des clubs » (Patrick Fontcuberta).

Un point est fait en séance. A ce jour,

- 2 clubs sont officiellement jumelés : Villelongue Del Monts (66) et Albine (81) ;
- Des rapprochements sont en cours : Castelnaudary (11) – Vernajoul (09)
Colomiers (31) – Alès (30)
- D'autres sont intéressés : Albi (81) - Saint-Gaudens (31) –Mirepoix (09)
Pays d'Olmes (09) – Muret (31)
Cessenon-sur-Orb (34) – Jegun (32)

Les clubs qui sont en contact pour « jumelage » doivent remplir la fiche « critères » disponible sur le site et en informer le responsable « Jumelage » afin de communiquer sur le sujet.

Une adresse mail spécifique a été créée pour communiquer sur le sujet : occitanie-jumelage@ffct.org

Les CoDep sont invités à relancer les clubs.

Une affiche sera créée.

7.2 – Challenge régional.

Le règlement du Challenge régional a évolué pour 2018. En ce qui concerne le cas particulier des lauréats 2017, les 8 départements déjà validés sont pris en compte au titre de l'*Olympiade* en cours. En d'autres termes, les compteurs ne sont pas remis à zéro. Les diplômes 2017, déjà délivrés, sont à considérer comme des "collector".

7.3 – Aliénation et vente de matériels.

Comme convenu, la remorque à vélo de l'ex Ligue LR a été proposée aux clubs de proximité de son stockage (Hérault). Plusieurs clubs ayant été intéressés, ladite remorque est prise en compte au niveau du CoDep 34.

Le fourgon (Boxer Peugeot) a été ré-immatriculé. Il va être proposé aux clubs régionaux. A défaut de « preneurs », il sera mis en vente via le site « *Le Bon Coin* ».

Il en est de même pour du matériel informatique (une imprimante et deux micro portable) n'ayant plus d'utilité pour le CoReg Occitanie.

7.4 – « Fête du Sport » et « Fête du vélo ».

Dans le cadre de « *Paris Olympique 2024* », la ministre des Sports instaure une semaine dédiée au sport, qui devrait se pérenniser au moins jusqu'à cette échéance olympique. Les actions s'intégrant dans cette semaine seront éligibles au CNDS. Cette semaine sportive étant positionnée en deuxième quinzaine de septembre, il serait peut-être judicieux que la FFCT décale sa « *Fête du vélo* » dans le même créneau calendaire. Cela présente un double avantage : ne pas mobiliser « à répétition » les organisateurs et pouvoir prétendre au subventionnement public.

Béatrice Barrière fera remonter cette suggestion au Comité directeur de la Fédération.

8 – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Rappel !

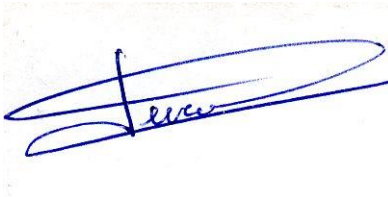
La prochaine réunion du seul Comité directeur aura lieu le samedi 26 mai à Carcassonne.

La prochaine réunion du Comité directeur avec les présidents de CoDep se tiendra le samedi 29 septembre, lieu à préciser. Elle sera précédée la veille d'une réunion préparatoire du seul Comité directeur.

Fait à Balma, le 23 mars 2018

Le secrétaire
Jean-Jacques Cassou
original signé

Le président
Philippe Deveaux



Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoReg Occitanie

Aribaud Hervé
Barrière Béatrice
Bucher Alexis
Bonin Jean-Paul
Carensac Daniel
Cassou Jean-Jacques
Cazaneuve Michel
Clamouse Jacques
Corbiere Serge
Deveaux Philippe
Fontcuberta Patrick
Garcia Antoine
Jolibert Jean-Pierre
Ourliac Joël

Présidents de CoDep

CoDep 09 Alain Bucher
CoDep 11 Bernard Séverac
CoDep 12 Claude Clamens
CoDep 30 Ghislaine Charton
CoDep 31 Michel Fontayne
CoDep 32 Lionel Saint-Martin
CoDep 34 Jacques Clamouse
CoDep 46 Bernard Alzaga
CoDep 48 Francis Valadier
CoDep 65 Jean-Jacques Cassou
CoDep 66 Jean-Paul Bonin
CoDep 81 Steve Jackson
CoDep 82 Eliane Bertelli

Copie :

Archives Secrétariat